

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Lister les éléments réglementaires constituant un Plan de Maîtrise Sanitaire
- Analyser les risques sanitaires de son activité selon la méthode HACCP
- Rédiger les processus du PMS
- Déterminer les autocontrôles pour garantir la sécurité des aliments

Public cible et prérequis

- Professionnels de la restauration collective, des métiers de bouche ou collaborateurs concernés par le thème
- Connaissance des bonnes pratiques d'hygiène en restauration

Programme

- QU'EST CE QU'UN PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (PMS) ?
 - Définition
 - Les objectifs
 - Les éléments du PMS
- RAPPEL DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES LIEES AUX PMS
- LES OUTILS POUR CONSTRUIRE SON PMS :
 - Le diagnostic hygiène pour recenser et évaluer les bonnes pratiques d'hygiène
 - Le diagnostic HACCP pour identifier ses CCP
 - Le diagnostic traçabilité pour élaborer sa procédure de retrait/rappel
 - Le plan d'action pour mettre en œuvre les éléments du PMS et faire évoluer son système HACCP
- SAVOIR UTILISER LES OUTILS POUR CONSTRUIRE SON PMS
- ETUDES DE CAS EMPRUNTES A LA RESTAURATION :
 - Initiation à la rédaction des procédures relatives à l'hygiène
 - Initiation à la rédaction des procédures fondées sur les principes HACCP
 - Initiation à la rédaction des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes
 - Utilisation de classeurs « spécial PMS » pour organiser les documents

Equipe pédagogique

- Responsable Pédagogique : Laure ORTIGUES - Chargée de formation Restauration Collective / Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé en hygiène et sécurité des aliments

SA03 - Mettre en place son Plan de Maîtrise Sanitaire (Hygiène, HACCP, Traçabilité)

SA03 INTER

Mise à jour :
4 février 2022

Organisation de la formation		Modalités d'évaluation et suivi de l'exécution
Durée 21.00 heures (3.00 jours) Modalités pédagogiques Formation présentielle Méthodes pédagogiques mobilisées et ressources • Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences • Document pédagogique remis à chaque participant Dates et prix : à consulter sur notre site internet		• Evaluation des prérequis : Quiz de 10 questions sur vos connaissances préalables • Evaluation des attentes : Questionnaire de préformation et tour de table en début de formation • Evaluation de la progression pédagogique en cours de formation : questions orales ou écrites, mises en situation, analyse de cas... • Evaluation des acquis de formation : Quiz d'évaluation des acquis en début et en fin de formation • Evaluation de la satisfaction : Questionnaire d'appréciation à chaud et à froid • Feuilles de présence, délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation
Contact	Accessibilité aux personnes handicapées	Modalités et délais d'accès
SSHA-ISA 16A rue de l'Estrapade 75005 PARIS Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 E-mail : isa@ssha.asso.fr Site web : www.ssha.asso.fr Intra possible nous consulter	Si vous êtes en situation de handicap, notre équipe pédagogique se tient disponible pour vous accompagner à tout moment de votre formation. N'hésitez pas à nous contacter, nous nous efforcerons de mettre tout en œuvre pour vous faciliter l'accès et le suivi de votre formation. Nos locaux sont en conformité avec la réglementation PMR.	• Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences • Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant • Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité